

LE PASSEPORT NUMÉRIQUE DU PRODUIT ARRIVE BIENTÔT

ÊTES-VOUS PRÊT?

À partir de 2029, chaque textile vendu dans l'Union Européenne devra être accompagné d'un Passeport Numérique du Produit (DPP).

Voici ce que cela signifie — et comment vous pouvez vous y préparer dès aujourd'hui.

1 CHOISIR SON TYPE D'ÉTIQUETTE

Chaque textile doit disposer d'un point d'accès physique à son Passeport Numérique du Produit (DPP). Grâce aux solutions de dekoGraphics et de r-pac CNCT, tout logo, écusson ou étiquette tissée peut devenir votre porte d'entrée vers le monde numérique. Décidez quels éléments de votre textile doivent porter ce passeport.

- **LOGO DE MARQUE ET LOGO DE CLUB** – Faites de votre identité un point d'accès direct et interactif dans l'univers DPP.
- **ÉTIQUETTE D'AUTHENTICITÉ ET BADGE DE MANCHE** – vérifiez l'originalité et reliez les éditions limitées.
- **ÉTIQUETTE D'ENTRETIEN ET D'INFORMATION** – assurez la conformité et donnez un accès direct aux données produits.



Chaque élément peut intégrer un code QR ou une puce NFC — votre produit devient alors connecté instantanément.

2 CHOISISSEZ VOTRE MÉTHODE DE CONNEXION

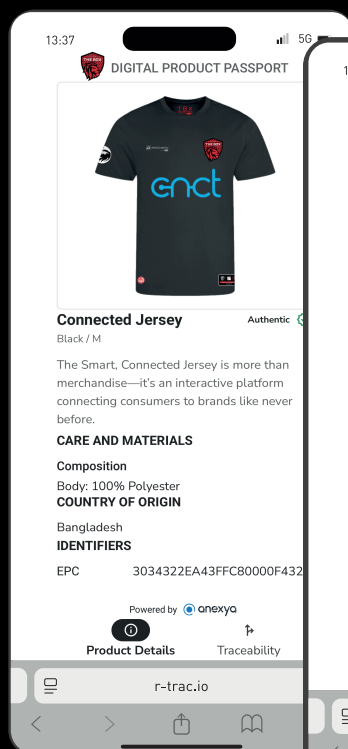
Deux options simples pour relier votre produit à son passeport numérique (DPP):

- **NFC** – connexion instantanée par simple contact grâce à une puce intégrée.
- **QR Code** – visible, polyvalent et facile à intégrer partout.

3 CONCEVEZ L'EXPÉRIENCE UTILISATEUR

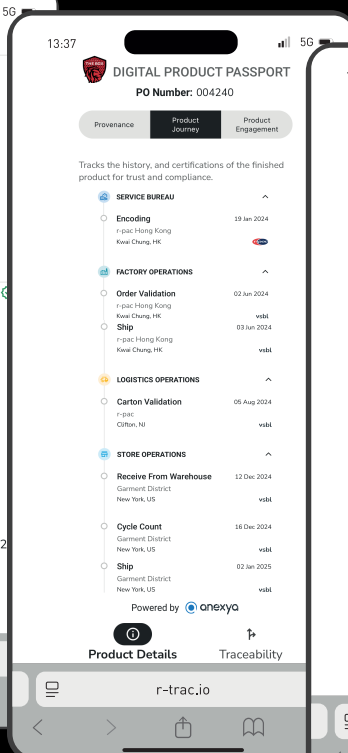
Lorsqu'un client scanne le code QR ou touche la puce NFC, le Passeport Numérique du Produit (DPP) s'ouvre.
C'est vous qui décidez quelles informations partager et comment les présenter:

DÉTAIL DU PRODUIT



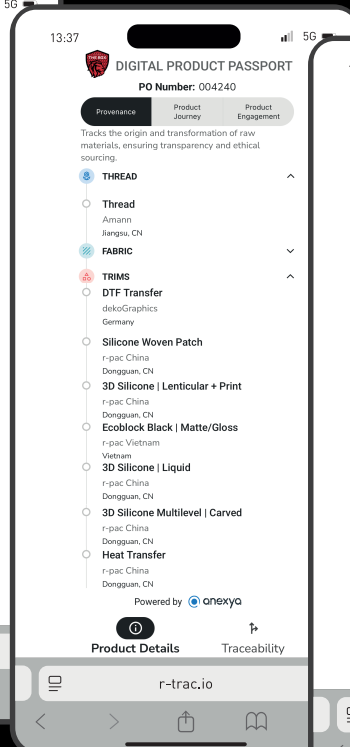
La composition, les instructions d'entretien et les certifications.

ORIGINE



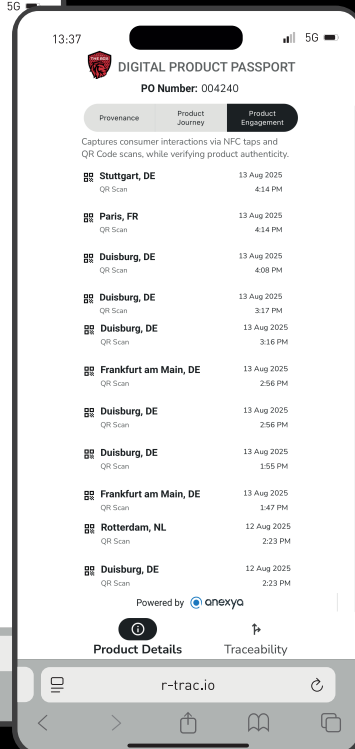
La provenance et les étapes de production (du fil à la finition).

PRODUIT VOYAGE



La logistique, la validation et les étapes de la fabrication.

INTERACTION



Les interactions et scans à travers le monde.

En un geste, votre produit devient transparent, traçable et interactif.

LE CALENDRIER JUSQU'EN 2029

Le Passeport Numérique du Produit ne s'impose pas du jour au lendemain: il sera déployé progressivement. Des projets pilotes sont déjà en cours, la législation de l'UE prend forme et, d'ici 2029, le DPP sera obligatoire pour les textiles. Voici la chronologie que vous devez connaître:

2025 PROJETS PILOTES

Lancement des projets pilotes pendant la définitions des standards techniques.

2027 LÉGISLATION EUROPÉENNE

Adoption des actes législatifs définitifs et mise en service des systèmes d'échange de données.

2029 OBLIGATION POUR LES TEXTILES

Obligation du DPP pour tous les textiles, chaussures et accessoires.

DES SOLUTIONS PRÊTES POUR LE DPP

Nous proposons des solutions adaptées au DPP pour chaque usage: logos, étiquettes d'entretien, de composition ou patches spéciaux avec QR code ou puce NFC. Depuis nos transferts plat en PU à nos transferts en 3D silicone en passant par les étiquettes tissées, nos solutions maintiennent la qualité et le design de vos textiles tout en les connectant.



IDENTITÉ

logos de marque, clubs et sponsors deviennent des points d'accès scannables, rendant votre identité connectée.



AUTHENTICITÉ

Des étiquettes authenticités, des badges sur les manches et des écussons en édition limitées prouvent l'originalité tout en étant liés au passeport numérique des produits (DPP).



ENTRETIEN ET CONFORMITÉ

Les étiquettes d'entretien et de données cousues garantissent la conformité et donnent un accès direct aux informations sur le produit à l'intérieur de chaque vêtement.

LISTE DE PRÉPARATION AU DPP

Partagez cette liste avec votre équipe — il ne s'agit pas d'avoir toutes les réponses dès maintenant, mais de savoir par où commencer.

Et rassurez-vous : nous vous accompagnons à chaque étape.

-  **Comprenez le calendrier**
le DPP sera obligatoire dès 2029.
-  **Choisissez un premier produit pilote**
commencez petit, testez, apprenez.
-  **Explorez les options de connexion**
QR code ou NFC, intégrés aux transferts ou étiquettes tissées.
-  **Cartographiez vos données produit**
matériaux, origine, entretien, etc.
-  **Anticipez les bénéfices futurs**
réparation, recyclage, revente, engagement client.
-  **Identifiez les acteurs internes concernés**
de la production au marketing.
-  **Choisissez le bon partenaire**
vous n'avez pas à faire ce parcours seul, nous sommes là pour vous accompagner.

FAQ

QUAND LE PASSEPORT NUMÉRIQUE DE PRODUIT (DPP) DE L'UE DEVIENDRA-T-IL OBLIGATOIRE? À partir de 2029, le DPP sera obligatoire pour tous les textiles dans l'Union européenne. Des projets pilotes commenceront dès 2025 et la législation définitive sera adoptée en 2027.

QUELS SONT LES PRODUITS COUVERTS PAR LE RÈGLEMENT DPP?

Le règlement s'applique à tous les textiles vendus dans l'UE, y compris les vêtements, les vêtements de sport, la mode, les vêtements d'entreprise et les chaussures.

QUI EST RESPONSABLE DE LA CRÉATION ET DE LA TENUE À JOUR DU DPP?

Le propriétaire de la marque ou l'importateur doit s'assurer que chaque produit dispose d'un passeport numérique du produit valide accessible par code QR ou par étiquette NFC.

SUIVEZ-NOUS!

